

Châtillon Infos

Bulletin municipal

N°91
Octobre
2013

Sommaire

Le mot du Maire p3

Quelques décisions du conseil municipal p4

Ambroisie p5

Liaison routière RD385 et A89 p6

Subvention A89 & Antennes relais p7

Charte pesticides & Boite à suggestions p8

Brèves de comptoir d'accueil p9

Enquête publique PLU p10

Brigades vertes et de rivière p11

Skatepark & Conscrits p13

Portrait : Sophie Laresse p14

Mot du Choucas p15

Jardins passerelle & Stop pub p16

CAP Générations p17

Farandole & Cellule emploi p18

Mines de liens & La Licorne p19

Association A Plus p20

ADMR p21

Flash info.

Plan Local
d'Urbanisme :
enquête publique
Du 16 novembre au 17
décembre 2013
(Voir article page 10)

Chorale & Ecole de musique p23

Ateliers Révélés p24

Palette des arts & Tennis club T3C p25

Taïchi Chuan p26

Sud Azergues Football p27

Judo SLD & Club pédestre Grisemottes p29

Kaléidoscope p30

Châtillon Quizz ! p31



13

Les Conscrits de la « 3 » : l'évènement heureux de la rentrée



16

La magie du conte opère chez les petits des Jardins Passerelle...



14 & 17

Sophie Lasse et Aman Ali Hassani Bougault nouvel animateur de CAP

21

L'équipe de l'ADMR



Actualités de l'Association A Plus

20



2

Le mot du maire



Vous le savez sans doute, les prochaines élections municipales auront lieu les 23 et 30 mars prochains. Nous sommes donc entrés de fait dans la période de six mois précédant le scrutin, au cours de laquelle la communication municipale est étroitement réglementée.

C'est pourquoi ce Mot du Maire sera le dernier ; c'est pourquoi aussi notre choucas favori va entrer en hibernation (c'est une curiosité ornithologique locale). Je pourrais continuer à vous entretenir des choses de la vie et du monde comme il va, mais il y a bien d'autres personnes qui font cela beaucoup mieux que moi.

Un dernier mot, donc, pour vous donner des nouvelles de la future communauté de communes, qui prendra le relais des actuelles intercommunalités dès le 1er janvier prochain.

Les travaux préparatoires sont conduits par l'assemblée des 34 maires, qui a désigné en son sein un comité de pilotage. Les discussions portent évidemment sur les compétences que reprendra ou pas la nouvelle entité et des contributions financières qui s'y rattachent.

Le 16 septembre dernier a eu lieu un vote sur la prise de compétence Petite enfance et Enfance. Cela concerne les crèches, les haltes-garderies, les centres de loisirs. Rappelons que pour ce qui est de notre commune, ces compétences ont depuis longtemps été dévolues à un syndicat intercommunal formé avec la commune voisine de Chessy.

L'enjeu est important, d'une part parce qu'il s'agit d'une compétence qui touche de près à la vie des jeunes ménages, dont la présence est la garantie du dynamisme de nos communes, et d'autre part parce qu'il existe dans ce domaine de fortes disparités d'un bout à l'autre du territoire de la Communauté de Communes Beaujolais – Pierres dorées à venir.

L'assemblée des maires s'est donné comme règle que ses décisions devaient être entérinées par les 3/4 des voix, afin de ne pas engager l'avenir sur des options prises par une

majorité étriquée. Cette majorité n'a pas été atteinte (19 voix pour, 13 contre, 1 bulletin blanc, 1 commune non représentée).

On peut expliquer ce résultat par des raisons différentes : ceux qui trouvaient cette compétence trop large ont été rejoints par d'autres qui la trouvaient trop restreinte, et l'alliance des extrêmes (bien qu'il n'y ait absolument rien de politique partisane là-dedans) a fait échouer le projet.

Quelles sont les conséquences de ce vote ? Pour les habitants de Châtillon et de Chessy, à peu près aucune. Le SIVU continuera à assurer sa tâche, il faudra même peut-être songer à le développer. Pour ce qui est des communes qui ne disposent d'aucun service, cela repousse aux calendes grecques la possibilité d'en créer un.

Une conséquence financière : l'État dote davantage les communautés si elles prennent beaucoup de compétences ; sinon...

Une conséquence politique : quel projet pour la future intercommunalité sinon gérer le minimum ? En d'autres mots : à quoi bon se réunir pour continuer à faire chacun chez soi ce que l'on faisait déjà ?

De fait, certains réfléchissent déjà à des moyens alternatifs de gérer ensemble, mais pas tous, cette compétence qui leur paraît essentielle. Et puis que décidera finalement le Conseil communautaire issu des prochaines élections, qui sera régi par des règles différentes ? Les plus rompus aux subtilités politiques font remarquer que dans un référendum, tout l'art est de poser la bonne question.

Bref, à suivre !



CONSEIL MUNICIPAL DU 13 MAI 2013

- **Vote des subventions au titre de l'année 2013**
Des aides financières, sous la forme de subventions de fonctionnement, sont notamment attribuées à Ecole élémentaire –voyage scolaire – 4.000€ ; école de Musique de Châtillon-Chessy – 4.000€ ; Espace Pierres Folles – 2000€ ; SIVU Petite Enfance – 7851,50€.
- **Vote de la contribution communale à l'école privée Saint-Joseph de Chessy-les-Mines**
Article 442-5-1 du Code de l'Education : cette contribution, à certaines conditions, constitue une dépense obligatoire. Pour 8 élèves de Châtillon fréquentant cette école, la somme de $378 \times 8 = 3.024$ € est allouée à l'école privée Saint-Joseph de Chessy.
- **Projet de mise en œuvre du principe de développement durable par l'élaboration d'un « agenda 21 » communal**
Charles Bornard 1^{er} adjoint est désigné, en qualité de pilote du projet, il assurera la mission d'animation et de coordination de la démarche « Agenda 21 ».
- **Recouvrement des charges dues au SYDER pour l'exercice 2013**
Le montant des sommes dues par la commune est de 63119,42€, ce montant sera budgétisé en totalité. Il est décidé de solliciter le règlement de cette participation par fraction au trimestre échu.
- **Etablissement de la liste préparatoire à la liste annuelle du jury d'Assises pour 2014**
Après tirage au sort, la liste des jurés susceptibles d'être retenus pour la commune est la suivante : CHALAYE Emmanuel ; LARDET Julie ; COQUARD Jean-Paul ; TONIUTTI Gloria ; GUICHARD Agnès épouse LOPEZ ; BUISSON Patrick.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 JUILLET 2013

- **Bilan de la concertation menée dans le cadre de la révision du POS par la mise en forme d'un PLU**
Sont examinés les objectifs et les modalités de la concertation – Le bilan de la concertation, de la réunion publique. Le Conseil confirme que ladite concertation s'est déroulée conformément aux modalités fixées par la délibération du 7 novembre 2001.
- **Arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme**
Le Maire présente le projet au Conseil, notamment : un rapport de présentation ; un projet d'aménagement et de développement durables ; des orientations d'aménagement et de programmation ; un règlement et des annexes.
- **Schéma directeur de gestion des eaux pluviales**
La commune dispose de la compétence relative aux eaux pluviales. Elle doit réaliser ce schéma directeur d'ici au 31 décembre. Après délibération, le Conseil accepte que le Syndicat Mixte de la Plaine des Chères et de l'Azergues réalise le schéma directeur de gestion des eaux pluviales, et ce à ses frais exclusifs.

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2013

- **Création d'un poste d'intervenant en musique dans les écoles.** Il est décidé de lancer une procédure de recrutement.

VOS ELUS Y ETAIENT

Figure ci-dessous la liste des réunions auxquelles au moins un élu a assisté. Ce sont des réunions souvent planifiées peu de temps à l'avance, qui ont un intérêt particulier et qui soulignent la diversité des préoccupations de vos élus.

- Réunions des maires de la future communauté de communes
- Inauguration du centre municipal de santé d'Amplepuis
- Signature officielle et collective des communes (du bassin versant de la Brévenne) de la charte régionale d'entretien public : objectif zéro pesticide
- Groupe de travail de la commission de l'aménagement foncier/ A89
- Réunions avec différents partenaires et instances dans le cadre de l'élaboration du PLU
- Réunion au conseil général pour le plan transport
- Réunion DDT 69 pour le dossier projet d'aménagement du ruisseau d'Alix
- Réunion dans le cadre du futur contrat de rivière sur le programme d'actions de prévention des inondations (PAPI)
- Réunion à la DDT 69 pour programme été 2013 de lutte contre l'ambroisie
- Interventions dans deux formations (à Pommiers et à St Priest) des référents communaux à la lutte contre l'ambroisie
- Rencontre des gendarmes de la sûreté de Sathonay pour réflexion de la mise en place de la vidéo protection
- Réunion avec CAUE (comité d'architecture d'urbanisme et environnement) et la DREAL (direction régionale de l'environnement de l'aménagement et du logement) au sujet de l'opération 1% paysage dans le cadre de l'A89
- Réunion spécifique « inondation » organisée par le syndicat de rivière Brévenne -Turdine
- Réunion préfectorale sur la directive inondation
- Participation à la journée sur le thème des zones humides de la haute vallée de l'Azergues
- Inauguration du restaurant scolaire de Chasselay
- Réunions sur la mise en place de la réforme des rythmes scolaires (à Châtillon et à Chessy)

L'ambroisie cru 2013 : la municipalité, suite aux comptes-rendus réguliers des 4 référents

ambroisie au cours de l'été concernant les actions de lutte contre l'ambroisie a constaté une réaction remarquable des agriculteurs pour contribuer à l'efficacité de la lutte. En effet les chaumes après moissons ont été rapidement travaillés mécaniquement ainsi les plants d'ambroisie ont été anéantis. Fait rare cette année des plants ont été recensés dans des vignes. Là aussi l'élimination fut rapide et certainement plus fastidieuse que dans un champ. A remarquer un fait très rare dans notre secteur : dans quelques parcelles de tournesol les plants d'ambroisie étaient plus denses que les plants de tournesol. L'agriculteur a pris les devants en décidant de broyer l'ensemble de la culture de chaque parcelle avant floraison de la plante.

De même l'entreprise ASF-Vinci a réagi très vite aux signalements de foyers où la présence de l'ambroisie était significative sur des secteurs situés sur l'emprise de l'A89.

La commune a tenu informés régulièrement les services de l'Etat (DDT 69 et ARS) pour leur souligner cette prise de conscience et l'efficacité des réactions des exploitants de secteurs infestés par l'ambroisie à Châtillon.

Liaison routière RD385 et A89

Le département du Rhône a élaboré un projet de liaison routière nouvelle entre la route départementale n° 385 et l'autoroute A 89.

L'opération consiste à réaliser une liaison nouvelle entre la RD 385 et le diffuseur de l'autoroute A 89 débouchant sur la RD 70 par un giratoire.

Au niveau de la procédure, vont avoir lieu **du 16 septembre au 18 octobre 2013** dans les communes de Châtillon (siège des enquêtes), Belmont, Fleurieux et Lozanne, 3 enquêtes publiques :

- ❖ L'une au titre de la demande d'autorisation au titre de la loi sur l'eau et les milieux aquatiques. Le commissaire enquêteur, Monsieur MARTIN, assurera 2 permanences à Châtillon (le lundi 16 septembre de 15h à 16h et le mercredi 16 octobre de 08h30 à 09h30).

Un dossier d'enquête publique est à la disposition du public qui peut venir consulter le projet en mairie aux jours et heures d'ouverture de la mairie au public et apposer ses observations dans le registre d'enquête publique ouvert à cet effet, du 16 septembre au 18 octobre 2013.

- ❖ Comme le projet nécessite une emprise foncière pour laquelle des accords de cession n'ont pu être trouvés, des éventuelles expropriations ne sont pas exclues. Est donc organisée une enquête publique conjointe portant à la fois sur l'utilité publique du projet et sur sa mise en compatibilité avec le POS en vigueur et une enquête parcellaire qui vise à identifier les parcelles qui feront l'objet d'une éventuelle expropriation. A cet effet, le commissaire enquêteur, Monsieur MARTIN, assurera **2 permanences à Châtillon** (le lundi 16 septembre de 16h à 18h et le mercredi 16 octobre de 09h30 à 11h30).

Un dossier d'enquête publique est à la disposition du public qui peut venir consulter le projet en mairie aux jours et heures d'ouverture de la mairie au public et apposer ses observations dans le registre d'enquête publique ouvert à cet effet, du 16 septembre au 18 octobre 2013.

La mairie reste à votre disposition pour toute question.

Les travaux récents ou imminents

- Peinture de la signalisation au sol
- Création d'un arrêt minute devant la pharmacie
- Réfection des voies communales par la CCPBO, sur le secteur du Plan, de Coleymieux, du Suc
- Réfection des voies et chemins par ASF VINCI dans le cadre de la remise de ces voies à la commune suite à la construction de l'A89 (Boyeux, chemin de Coleymieux, les Forêts)
- Réfection de mur et murets (Route de Charnay, rue de l'Alambic et Côte noire)
- Réfection chaussée du chemin secteur du boulodrome
- Installation d'un nouveau panneau d'information au Pont de Dorieux
- Pause de différents mobiliers urbains (Place de l'église, secteur du skate-Park)
- Pause de poteaux et plaques de rues
- Mise en place définitive de chicanes et coussin berlinois sur la route d'Alix
- Dessouchage du terrain acquis par la commune, route de la vallée, en direction de Lozanne.

Travaux à venir

- Réfection des toilettes publiques avant fin décembre 2013
- Nouvelles toilettes extérieures à l'école primaire avant la fin de l'année

Subvention A89

A89

Il est encore temps pour les particuliers de bénéficier d'une subvention !

Mise en place par l'Etat en 1989, la politique du « 1% paysage et développement » est basée sur une démarche partenariale entre l'Etat et les collectivités locales qui consacre 1% du budget de la réalisation de l'infrastructure autoroutière à des études et actions de valorisation des paysages situés hors de l'emprise autoroutière et dans le champ de la covisibilité.

La notion de covisibilité, la préservation et la valorisation des paysages des territoires traversés sont les points forts incontournables pour l'acceptation des dossiers.

Qui peut déposer un dossier ?

Les collectivités locales et les privés (particuliers, entreprises). La politique du 1% est développée dans un dossier appelé dossier d'axe consultable en mairie. Il comprend :

- ➔ Un diagnostic de paysage: description de l'état initial et des enjeux majeurs du paysage des territoires traversés par l'A89.
- ➔ La charte d'objectifs: elle détermine la zone de covisibilité et les entités paysagères à l'intérieur desquelles des actions pourront être éligibles au 1%
- ➔ Le programme d'actions types qui gèrent des espaces remarquables et de valorisation des paysages.

D'autres actions peuvent être retenues si elles sont conformes aux objectifs de la charte.

Précision importante : qu'est ce que la covisibilité? C'est la zone qui englobe les secteurs qui se situent en

lien visuel avec l'autoroute: soit les parties du territoire visibles de l'autoroute, soit les parties desquelles une portion de l'autoroute est visible y compris les talus, les ouvrages d'art...

Le dossier précise les critères d'éligibilité des études et actions et les types d'études et actions éligibles par exemple pour ces dernières peuvent être concernées la communication, la préservation, la valorisation, la réhabilitation et la requalification du paysage. Le dossier précise la composition d'une demande de subvention. Il y a des critères de hiérarchisation d'attribution des subventions. Elles peuvent atteindre 50%, 35%, 20%.

L'attribution de subvention doit être signée au plus tard dans les trois années suivant la mise en service sur notre secteur prévue en 2012. Le délai pour débiter les travaux est de 2 ans à compter de l'attribution de la subvention.

Puisque ASF contribue au financement des actions et des études dans la limite de 1% du coût des travaux de l'A89, une convention est établie entre ASF – l'Etat – et le bénéficiaire de la subvention.

Malgré la complexité du dossier un examen attentif par les particuliers peut s'avérer intéressant puisque dans les actions types on relève :

- ➔ Valorisation du petit patrimoine tel que les murets en pierre,
- ➔ Valorisation du patrimoine bâti remarquable,
- ➔ Réhabilitation de fermes traditionnelles et leurs abords, insertion d'éléments disgracieux, de points noirs visuels.

Antennes-relais : quel besoin ?

La Municipalité a été sollicitée à plusieurs reprises par des opérateurs téléphoniques ou leurs représentants pour installer des antennes-relais sur notre commune.

Dans ce domaine, l'Etat, qui s'est engagé dans un plan de développement national, ne laisse quasiment aux maires que le pouvoir de dire : « Amen ».

Un peu à court d'arguments, mais néanmoins peu désireux de voir notre village se hérissier d'antennes, nous faisons appel à vous. Non pas pour connaître votre opinion sur le sujet, mais pour savoir si ces installations correspondent à un besoin **réel** ou pas.



Merci d'avance de bien vouloir prendre quelques instants pour répondre en toute franchise au questionnaire que vous trouverez dans ce bulletin.

7

Charte pesticides

La démarche de réduction d'emploi des pesticides est désormais formalisée

La commune de Châtillon a signé la charte régionale d'entretien des espaces publics le 16 septembre 2013: « objectif zéro pesticide dans nos villes et villages »

La commune s'engage donc à réduire l'utilisation des produits type pesticides (appelés également produits phytosanitaires) sur les espaces publics. Plusieurs articles de Châtillon-infos ont mentionné cette intention de réduire progressivement l'emploi des pesticides pour des raisons de santé et pour la protection de la qualité des eaux et de l'environnement. **Les élus ont conscience que cette démarche ne peut aboutir que si, vous, les habitants, êtes motivés et encouragez une telle entreprise.**

Le service technique a déjà, notamment cet été, limité l'emploi de produits et il avait été annoncé que les brins d'herbe seraient visibles le long des façades et des trottoirs.

Des agents du service technique ont suivi et vont suivre des formations aux méthodes d'entretien alternatives.

L'usage des pesticides présente un risque pour la **santé de la population et celle des agents d'entretien**. Il n'est peut être pas nécessaire de rappeler les fortes suspicions des pesticides dans l'émergence de plusieurs cancers, les troubles de la reproduction, les perturbations du système nerveux.

L'équivalent d'un bouchon de stylo de désherbant peut polluer un ruisseau d'un mètre de large sur 10 km de long !

Certains produits contribuent certainement à la disparition des abeilles, des papillons et des oiseaux.

La commune va formaliser son engagement, outre la délibération qu'elle a prise et la signature de la charte, en planifiant les actions constituant les 3 niveaux de la charte.

Réalisation d'un plan de désherbage communal (réactualisation)

Formation des agents aux méthodes alternatives (continuation)

Communication de la démarche entreprise auprès de la population (parfaire la communication, le site internet de la commune sera un des vecteurs pour relayer l'information et la communication)

La boîte à suggestions vous écrit

« **P**as de nouvelles, bonnes nouvelles ? En tous cas, les châillonnais m'écrivent peu. Peut-être préfèrent-ils l'expression orale ? Des quelques billets recueillis, j'en retiendrai deux. Le premier demande que la Poste soit ouverte 2 après-midis par semaine. Il est vrai que les restrictions d'horaires ne doivent pas arranger tout le monde, notamment la fermeture à 12 heures au lieu de 12 heures 30 pour les personnes qui sortent du travail à midi... Mais pour ces 2 après-midis souhaités, cela relève de la Direction de la Poste. La Mairie fera suivre le vœu. Deuxième billet : il y est simplement écrit « idée de planter ». Supposant qu'il est question des plantations florales qui décoorent la commune, je dirais que la réussite du fleurissement est déjà réelle et appréciée, voir notamment entre CAP Générations et la bibliothèque, et j'ajouterais « bravo les agents techniques » qui entretiennent ces bacs pour notre plus grand plaisir. Si vous me permettez une petite remarque : certains messages sont quasiment indécodables dont impubliables, surtout lorsqu'ils sont constitués d'extraits de presse par exemple. Je ne suis qu'une petite boîte après tout ! Il ne faut pas me demander du décryptage ou un talent divinatoire. Par contre on dit que j'ai un bon feeling. Alors, à vos plumes ! »

BREVE DE COMPTOIR...D'ACCUEIL !

Rappel :

N'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales avant le **31 décembre 2013**.

Pour cela, vous présenter en mairie, muni(e) d'une carte d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture Edf, eau, téléphone, impôts locaux ou fonciers...)

Attention : En mars 2012, vous avez été destinataire de votre nouvelle carte électorale. Merci de vérifier les informations y figurant concernant votre état civil et votre adresse postale, et de nous informer également avant le 31 décembre de toute modification. En effet, si votre carte est erronée, vous pourriez être radié par erreur et/ou ne pas être destinataire d'informations électorales.

Mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde :

En application de la circulaire préfectorale, direction départementale des services vétérinaires du Rhône du 21 février 2006, les personnes détentrices de volatiles (poules, poulets, canards, oies etc...) sont tenues de se déclarer en mairie. Ces personnes doivent fermer ou parquer leurs volatiles avec un système de protection pour éviter l'accès et les déjections des oiseaux migrateurs.

Merci de venir faire votre déclaration en mairie avant le 31/10/2013, afin de procéder à la mise à jour du Plan Communal de Sauvegarde en cas de pandémie de grippe aviaire.

Bientôt 16 ans, pensez au recensement !

Venez en mairie, dès le lendemain de votre 16^{ème} anniversaire, muni de votre livret de famille et de votre carte d'identité en cours de validité.

Vous pouvez également, si vous souhaitez obtenir des informations sur votre dossier contacter la « **Plateforme Administrés** » du **Centre du Service National au 04 37 27 25 07** (Lundi au Jeudi : 8h - 12h00 / 13h30 - 16h30 et le Vendredi : 8h00 - 11h30) Un accueil physique est désormais proposé sans rendez-vous les jours ouvrables suivants : Lundi : 13h30 - 16h30, Mercredi : 8h00 - 12h00 / 13h30 - 16h30 et Vendredi : 8h00 - 12h00. En dehors de ces plages horaires, un accueil physique sur rendez-vous peut également être proposé.

Le secrétariat

Le marché du samedi matin

9

CHÂTILLON INFOS
OCTOBRE 2013 - N°91

A Châtillon nous avons la chance, non seulement de bénéficier de nombreux commerces et artisans, sans compter 2 restaurants, mais aussi de pouvoir aller flâner au marché, ce qui est toujours un moment agréable avec rencontres multiples à la clé. Depuis presque 30 ans, à l'initiative des époux Ratton (légumes primeurs, produits locaux), ce marché s'installe devant la mairie, et draine des visiteurs de tous les villages alentours. Les forains, au nombre de 6 à 12 selon la saison, proposent légumes, fruits, poisson, viande, poulets, fromage, fromages blancs, miel, mais aussi de temps à autre vêtements, meubles ou bijoux fantaisie. C'est une matinée riche que celle du samedi, puisque nous pouvons aussi en profiter pour aller en mairie (jusqu'à 11 heures), à la Cellule Emploi, à la bibliothèque ou à Puces Café, et tout l'été nous renseigner auprès du fameux stand Ambroisie qui a bien fait bouger les choses. Bref, ne nous privons pas d'aller faire nos emplettes au marché, auprès de forains tellement sympathiques, et au détour d'un étal, d'y rencontrer des amis. N'oublions pas de remercier ceux qui attendent les commerçants dès le petit jour, notamment Daniel Pardin. grâce à qui le marché se passe bien

ENQUETE PUBLIQUE DANS LE CADRE DE LA REVISION DU POS PAR LA MISE EN FORME D'UN PLU

Le Conseil municipal, par une délibération en date du 07 novembre 2011, a prescrit la mise en révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) par la mise en forme d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU), et en a fixé les modalités de concertation.

Le Conseil municipal, en sa séance du 23 juillet 2013, a pris acte du bilan de la concertation tel que présenté par le Maire et a arrêté le projet de Plan Local d'Urbanisme.

Le projet de Plan Local d'Urbanisme tel qu'arrêté par la délibération du 23 juillet 2013 est tenu à la disposition du public en mairie, conformément aux dispositions de l'article L.300-2 du Code de l'urbanisme.

Le public peut donc librement venir consulter en mairie le projet de PLU et en obtenir des copies, aux tarifs fixés par la délibération en vigueur, et ce aux jours et heures d'ouverture de la mairie au public.

L'enquête publique aura lieu du 16 novembre 2013 au 17 décembre 2013. Pendant la durée de l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête publique qui sera ouvert à cet effet, aux jours et heures d'ouverture de la mairie au public.

Le commissaire enquêteur qui a été désigné est Monsieur Jean- Jacques GAILLARD. Il assurera quatre permanences où le public pourra venir le rencontrer en mairie et lui faire part de ses observations. Il assurera ses permanences aux jours et heures suivants :

- Le samedi 16 novembre 2013 de 09 heures à 12 heures ;
- Le samedi 23 novembre 2013 de 09 heures à 12 heures ;
- Le jeudi 05 décembre 2013 de 15 heures à 18 heures ;
- Le mardi 17 décembre 2013 de 15 heures à 18 heures.

La mairie se tient à votre disposition pour toute question.

Ouverture au public de la Piscine Aquazergues à Anse

le Vendredi 4 octobre à 12 H

<http://www.aquazergues.fr>

Les brigades vertes et les brigades de rivière

Sans trop se rappeler qui elles sont (et pourtant des bulletins municipaux ont déjà décliné leur identité et leur mission) et ce qui distingue les 2 entités, on entend parler d'elles quand on s'étonne de la raison pour laquelle elles ne sont pas intervenues !!

Voici un rappel des caractéristiques de ces 2 formations :

Les Brigades vertes.

Créées à l'initiative du Département du Rhône en 1992, elles allient l'insertion sociale et professionnelle d'allocataires du RSA et l'amélioration de l'environnement...

En 2012, le dispositif compte 47 brigades, soit 256 postes ayant permis d'accueillir 400 salariés en insertion, lesquels travaillent en équipes réparties sur l'ensemble du département. Elles assurent la prise en charge de besoins locaux d'entretien de l'espace (sites naturels, sentiers, berges de rivière, lutte contre l'ambrosie, balisage de sentiers de randonnée, restauration de petit patrimoine bâti, entretien d'espaces verts, forestage...) au service des communes ou de leurs groupements mais également pour le compte de l'Office National des Forêts ou des Biens départementaux.

Dans le cadre de plans de gestion conclus avec des collectivités riveraines, elles sont affectées à la réalisation des travaux définis au programme des contrats de rivières, pour les cours d'eau Reins-Trambouze, Brévenne-Turdine, Coise, Azergues, Garon-Mornantet, Yzeron.

Le dispositif s'adresse uniquement aux allocataires du RSA ou leurs ayants droit, hommes ou femmes engagés dans une démarche d'insertion (formalisée dans un contrat), y compris lorsque leur projet

professionnel n'est pas lié aux métiers de la nature.

Ces derniers sont orientés par le réseau de partenaires sociaux et institutionnels : associations, Pôle Emploi, Maison du Rhône, communes...

L'étape "Brigades vertes" doit servir de tremplin vers l'emploi, la formation, l'orientation vers des structures plus adaptées. Les salariés de Rhône Insertion Environnement (RIE) bénéficient d'un accompagnement individualisé, voire d'une formation complémentaire en lien avec leur projet professionnel.

Depuis 2000, le dispositif est géré par l'association Rhône Insertion Environnement.

Courant 2012, 70 personnes issues du dispositif ont accédé à un emploi ou à une formation qualifiante.

Bilan des travaux effectués en 2012 :

- 7416 jours de chantiers/équipe effectués
- 238 collectivités bénéficiaires (communes et intercommunalités)
- 1060 km de chemins entretenus
- 686 km de berges de rivières réhabilitées
- 1 774 m³ de déchets et d'encombrants évacués
- 1 279 400 plants d'ambrosie arrachés sur 25 communes

Source : Internet

Les Brigades de Rivière

Vous les avez sans doute déjà aperçues au détour d'un méandre de l'Azergues, élaguant les arbres ou fauchant la renouée du Japon. Combinant social et environnement, les Brigades de rivière sont composées de 6 brigadiers en contrat d'insertion placés sous la responsabilité d'un chef d'équipe professionnel.

Ces Brigades de rivière sont mises à disposition du syndicat de rivière par le Département du Rhône par l'intermédiaire de l'association Rhône Insertion Environnement (R.I.E.) moyennant la prise en charge du repas de midi et d'une participation de 40 €/j par Brigade (pour mémoire le coût de fonctionnement annuel d'une brigade est d'environ 200 000 €). Cette aide précieuse permet la réalisation de nombreux

travaux : fauche de la renouée du Japon, entretien des ripisylves*, dégagement des embâcles de bois mort, protection des berges contre l'érosion par techniques végétales, enlèvement des déchets, réalisation de petits aménagements piscicoles, plantation d'arbres...

Leur action a lieu préférentiellement sur les terrains appartenant aux collectivités. Toutefois, celles-ci opèrent également en terrain privé lorsque la carence des riverains dans leur devoir d'entretien menace l'intérêt général. Dans ce cas, l'intervention est subordonnée à la signature préalable d'une convention avec les propriétaires concernés.

Jusqu'à 3 Brigades de rivière ont travaillé en simultanée sur les cours d'eau du bassin

versant pendant la durée du 1^{er} contrat de rivière (2004-2010).

Actuellement, durant la phase transitoire de montage d'un 2^{ème} programme de contrat de rivière, seule une Brigade de rivière intervient, à raison de 6 mois par an, uniquement pour assurer le minimum d'entretien nécessaire pour ne pas régresser vis-à-vis des acquis en termes de lutte contre la renouée du Japon (fauche et dégagement des plantations d'arbres).

- ✓ Ripisylve : végétation arborée poussant sur les berges des cours d'eau (saules, vernes, frênes,...)

Origine du texte : chargé de mission contrat de rivière Azergues

Commentaire de la municipalité de Châtillon :

- ✓ À la lecture de ce qui précède, il est clair que les Brigades de rivières ont un effectif réduit sur le bassin versant, ce qui explique qu'il n'est pas évident de bénéficier de leur travail autant que nous le souhaiterions, surtout face à l'invasion galopante de la renouée du Japon au bord de la rivière
- ✓ la participation financière de la commune en ce qui concerne les brigades vertes est la même que celle évoquée pour les brigades de rivière.
- ✓ La commune formule chaque automne ses souhaits d'intervention pour l'année suivante. Jusqu'à présent les vœux de notre commune ont toujours fait l'objet d'interventions suivies par le responsable des services techniques, 2 élus et un bénévole châillonnais. Ces personnes assurent ce à quoi tient beaucoup la municipalité c'est-à-dire, chaque matin des interventions, accueil des membres composant l'équipe, et font le point régulièrement des difficultés éventuelles. Apparemment ce type d'attention est apprécié, de même qu'une petite visite sur le terrain au cours du travail ; ce qui est faisable par tout un chacun qui aperçoit la présence de ces équipes sur notre territoire.

En tout cas c'est un grand merci à ces instances que la commune tient à exprimer et qu'elle formule sur un courrier en fin de chaque année aux équipes qui sont intervenues.

Condensé du règlement du Skatepark

Après environ trois ans d'investissement de jeunes et de professionnels du centre social CAP Générations, le skatepark de Châtillon a été ouvert au public en mai 2013. Cet équipement sportif est désormais municipal, et c'est un arrêté du maire qui en définit les règles. Pour que ce skatepark soit une réussite dans son utilisation, autant que dans sa construction, il convient de rappeler et d'expliquer quelques **règles de base** :

- Le skatepark est un équipement destiné à la **pratique sportive du skateboard, du roller et du BMX** (sans pegs ou « cale-pieds »). Les trottinettes n'y sont pas autorisées car elles peuvent endommager les courbes en béton. Nous invitons nos amis trottiriders à franchir la porte du centre social et à rencontrer nos animateurs pour discuter d'un éventuel projet d'extension pour les trottinettes. C'est comme cela qu'a débuté le projet skatepark.
- Le skatepark de Châtillon est d'un niveau relevé. Pour des raisons évidentes, **son accès n'est pas autorisé aux débutants ni aux jeunes de moins de 10 ans**, sauf accompagnés d'un moniteur diplômé. Si des personnes venaient à enfreindre cette règle, la pratique se ferait sous leur entière responsabilité, à leurs risques et périls et ni le centre social ni la commune ne pourraient être tenus responsables d'un éventuel accident. **L'accès est également interdit lorsque l'équipement est mouillé.**
- **Le port du casque est obligatoire.** En effet, **les têtes intelligentes se protègent.** Le port de protège-poignets, coudières et genouillères est fortement conseillé.
- Le skatepark n'est pas une décharge à ciel ouvert ou un cendrier géant. **Les alentours des installations doivent rester propres.** Des poubelles sont prévues à cet effet.
- Comme chez soi, **le matériel et le voisinage doivent être respectés** (en effet, tout le monde n'a pas forcément les mêmes goûts musicaux).
- **Les animaux ne sont pas autorisés** (surtout en trottinette et sans casque !).
- **Les piétons sont invités à observer les riders en gardant une certaine distance de sécurité** car un skateboard dans les tibias, ça fait mal.

Mais la glisse reste avant tout un plaisir, surtout lorsqu'elle est partagée avec intelligence.
Alors bon ride !

Les Conscrits de la « 3 » : l'évènement heureux de la rentrée

Les dates des évènements étant calées d'année

en année, la fête des conscrits aurait dû se dérouler en avril, mais en pleines vacances de Pâques et nombre de participants allaient être absents. Le bureau de l'association a donc retenu le week-end des 14 et 15 septembre. Avec peu de volontaires et peu de temps, quelques *classards*, dont 14 jeunes de bonne volonté, se sont mis à l'ouvrage fin août et le programme a été simplifié : pas de manifestation le vendredi, pas de bal des jeunes et pas de repas dimanche soir. Le résultat

de ce travail collectif tardif mais efficace a été un magnifique défilé humoristique sur le thème des dieux et déesses de l'Antiquité, puis, le dimanche matin, les vagues des décades sous un soleil inespéré. Il était émouvant de voir que, des jeunes mamans avec leurs bébés de 3 mois aux 3 représentants des « 90 », tout le monde avait voulu participer. Un mot aussi sur l'association La Licorne qui a participé au défilé du samedi pour fêter les 30 ans de sa création et a offert au public les très beaux personnages des 4 licornes blanches tirant le char doré de Neptune. Pour la photo de famille, 75 Conscrits souriaient sur les gradins. A midi tous se sont retrouvés pour le repas traditionnel.

Sophie Laresse

Directrice du secteur Jeunes à CAP Générations

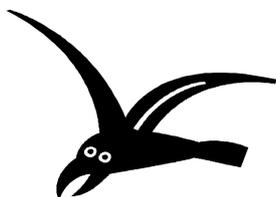
Sophie, 30 ans bientôt, jeune femme à la forte personnalité, est née dans la région parisienne. Une mutation professionnelle de son père l'amène à vivre 4 ans aux Antilles. Une autre mutation conduit la famille dans le Beaujolais. Quand elle arrive dans la région, elle prépare un BTS technico-commercial, qui ne lui convient pas, elle choisit alors de travailler. Un poste de remplacement dans le secteur Jeunes est libre à CAP, elle postule et l'obtient. « En 2004, je suis entrée à CAP avec un BAFA, dit-elle, le travail m'a plu, je me suis formée sur place, puis j'ai passé un Brevet Professionnel de la jeunesse et de l'éducation populaire et des sports, préparé ici en alternance. Animatrice au départ, je suis devenue responsable du secteur Jeunes en 2009 et je suis toujours là ! ». Qu'est-ce qui vous a plu à Châtillon ? « La proximité de tout, la mer, la montagne, un bon climat, mes parents sont ici et j'y ai créé ma propre famille ». En quoi consiste le poste de directrice du secteur Jeunes ? « Il comprend la mise en place des programmes d'animations, la responsabilité d'une équipe, la coordination de divers projets sportifs, culturels et de prévention. Je me suis aussi occupée du skatepark, avec Steeve Michaud ». C'est à la fois de l'administratif et du terrain ? « Lors des camps de vacances, je pars avec les jeunes et reste avec eux tout le séjour, je fais partie de l'encadrement sur le terrain, pour organiser l'animation. J'aime ce moment, qui permet d'être au plus proche de la réalité, de rester connectée à l'équipe, de connaître mieux les besoins et les attentes du public jeune. Mais j'aime aussi tout de l'administratif, construire un budget, monter des dossiers de subvention, suivre les dossiers des jeunes, tout est bien carré, et l'on sait que tout le reste va en découler ». Chaque année plus de 220 jeunes passent par CAP, dont 120 l'été, qui viennent de tout le bassin de vie, au-delà de la Communauté de communes, ils ont de 11 ans à 18 ans moins 1 jour. De nombreuses activités sont proposées au centre social : atelier informatique, anglais, danse, graff, jeu d'échecs, actions de prévention, chantier international, aide aux devoirs... « Mais ce que l'on cherche avant tout c'est monter des projets proposés par les jeunes eux-mêmes, dit Sophie. Par exemple, je vais partir 5 jours à Paris avec un groupe de 6 filles du Bois d'Oingt qui souhaitent connaître la capitale, mais pas dans les sentiers battus. Notre séjour s'appelle donc « Paris insolite », car nous allons visiter des lieux comme les catacombes, le cimetière de Montmartre et le musée des égouts, ce qui colle parfaitement avec la période de Halloween choisie, le tout en partie en autofinancement ». Et Sophie Laresse conclut en disant : « Enfin j'aime travailler comme on le fait ici en partenariat étroit avec les municipalités de Châtillon et du Bois d'Oingt, ce qui n'est pas le cas partout. Dans ce territoire semi-rural, on œuvre vraiment dans la proximité et des élus et de la population ».

Mot du Choucas

C'est rare que nous ayons peu de choses remarquables à signaler.

Quoique, comme le disait le professeur François Jacob, mort récemment, lors de la réception de son prix Nobel de médecine en 1965 : « On s'étonne peut-être trop des choses rares et peut être pas assez des choses courantes ».

Lors de nos nombreuses allées et venues, nous avons remarqué les hommes en jaune qui circulent dans le village, accompagnés parfois d'une personne sans signe distinctif particulier si ce n'est l'utilisation d'un téléphone portable, ils accomplissent des tâches diverses et variées. C'est d'ailleurs la diversité des interventions qui nous a frappés : bouchage de trous sur les routes et chemins, parfois rebouchage pour la nième fois depuis l'hiver dernier ; réparation de barrières de protection bousculées lors de manœuvre de camions ; remise en place de quilles au bord de trottoirs (plusieurs fois dans une même semaine, car même scellées, elles sont régulièrement enlevées).



Dans le même ordre d'idées, on voit la remise en place, voire la réparation de jardinières bousculées. Et souvent, la réparation des portes forcées d'établissements publics pendant les congés scolaires. Et aussi le ramassage quotidien de résidus de casse-croûte ; et encore, le ramassage hebdomadaire des déchets de toutes sortes autour des bennes de tri. Et même le week-end, intervention d'urgence pour des chutes d'arbres au milieu de la route !



Nous voulions souligner ces activités incessantes qui rythment le quotidien du village et que vous ne remarquez pas forcément sauf, comme le rapporte Choucafteur, quand il y a un oubli ou un retard dans l'exécution !

La magie du conte opère chez les petits des Jardins Passerelle...

Il était une fois 11 enfants du Jardin Passerelle de Chessy qui ont rendez vous avec les enfants du Jardin Passerelle de Châtillon, Sylvie et Anne, à la bibliothèque intercommunale. L'aventure commence pour les plus éloignés par un trajet en minibus ; bien qu'il n'y ait que peu de kilomètres entre les deux villages, les enfants garderont un souvenir inoubliable du voyage pourtant bien court.

Quant aux petits châillonnais, il leur a suffi de contourner à pied l'école des grands pour rejoindre la Place de la poste. Certes ils auraient aimé eux aussi grimper dans le mini bus mais ils ont la chance d'avoir la bibliothèque tout près et d'y venir de temps en temps.

Arrivés en terrain connu (ils avaient pour la plupart visité les lieux la semaine précédente), ils se sont installés sur des tapis pour participer à « l'Heure des Bébés ».

Les yeux et les oreilles bien ouverts, ils ont à la fois écouté des histoires incroyables et vu se dérouler des scènes fantastiques : un loup qui mange des carottes, deux poussins qui font une bataille avec des épinards, un tout petit chat et une toute petite dame... Des histoires déjà entendues car Sylvie est venue sur place tout au long de l'année, une fois par mois, pour leur faire découvrir albums, kamishibai, tapis de lecture. A la bibliothèque, ce sont finalement de toutes autres histoires car elles sont présentées en duo avec Anne de façon inattendue.

Le spectacle a été ponctué d'intermèdes musicaux : piano à pouce, flûte traversière... illustrant ainsi le thème de l'année choisi par l'une des équipes des Jardins Passerelle, à savoir « Musique et Comptines ».

De retour dans leurs lieux d'accueil respectifs, les enfants avaient encore les yeux brillants et la tête pleine de belles histoires.

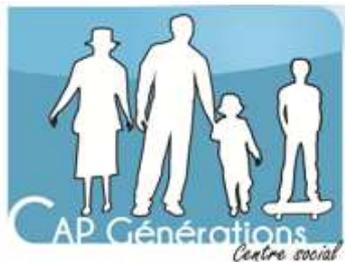
Stop à la pub dans les boîtes aux lettres

Dans la continuité de la politique municipale de réduction des déchets, nous vous informons qu'en partenariat avec l'association HESPUL, des autocollants Stop Pub à coller sur votre boîte aux lettres sont distribués dans ce Châtillon Infos ou disponibles en mairie.



Centre social CAP Générations

Retour sur l'été



Centre social CAP Générations
Place de la poste
69380 Châtillon d'Azergues
04.72.54.48.76
cap.generations@numericable.com
www.capgenerations.org

L'été 2013 a encore été placé sous le signe de la convivialité, bonne humeur, solidarité, du sport, des jeux et des échanges.

Afin de répondre à la demande croissante sur le canton, le secteur Jeunes a augmenté sa capacité d'accueil de 24 à 36 jeunes. Parallèlement, pas moins de 60 jeunes sont partis en séjour à Cublize et Saint-Pierre de Bœuf.

Et cette année encore les communes de Châtillon, Chessy et du Bois d'Oingt ont accueilli, avec CAP Générations et Jeunesse et Reconstruction, un chantier international avec au programme la rénovation de bâtiments et la découverte de la région, de ses habitants et de sa cuisine.

A la fin du mois d'août, dès la reprise, un groupe de 12 jeunes a suivi, en partenariat avec l'IFAC, une formation d'approfondissement du BAFA (brevet d'Aptitude aux fonctions d'Animateur) sur les thèmes "Sport et jeux collectifs, activités de pleine nature". Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter nos animateurs ; d'autres sessions vont être prochainement organisées.

Reprise des activités pour adultes et pour tous

◆ L'atelier de discussion en anglais : dès le lundi 7 octobre, 17h/18h30 et 18h45/20h15 ou mardi 9h30/11h.

◆ L'atelier de discussion en espagnol : dès le mardi 8 octobre, 17h30/19h.

◆ La gym : 2 cours d'essai les mardis 1er et 8 octobre, 18h30/19h30 au dojo de la salle des fêtes de Châtillon – un autre cours sera proposé en journée (jour et heure à venir).

◆ L'atelier cuisine : vendredi 11 octobre, 9h/11h30, spécialités vendéennes.

◆ L'atelier d'art floral : vendredi 25 octobre, 14h/15h30 ou 15h30/17h à la salle du Lac de Châtillon.

◆ L'atelier Multimédia : les lundis en journée, différents thèmes proposés sur différents créneaux horaires – reprise courant octobre. Venez remplir notre questionnaire de positionnement.

◆ Les échecs : les jeudis entre 18 et 20h30 – reprise le jeudi 7 novembre.

Lieu : CAP Générations – contact : Isabelle et Karine.

Pour les ados

Les Espaces dédiés aux ados proposent pour tous les jeunes de 11 à 17 ans des activités ludiques, sportives, culturelles et des temps d'aide aux devoirs. Nos animateurs accompagnent également l'élaboration et la mise en œuvre de projets.

L'espace Jeunes de Châtillon est ouvert toute l'année, en période scolaire, le mardi de 16h30 à 18h, le mercredi de 14h à 19h - aide aux devoirs de 12h30 à 14h avec possibilité de manger sur place - le vendredi de 17h à 21h30, le samedi de 14h à 19h

L'Espace Ados au Bois d'Oingt accueille les jeunes tous les mercredis après-midi hors vacances scolaires à partir de 12h30 (possibilité de manger sur place).

Un programme d'activités est proposé pendant les vacances scolaires :

- Du 21 au 31 octobre : vacances de la Toussaint – programme disponible fin septembre
- Les 29, 30 et 31 octobre : stage de discussion en anglais réservé aux collégiens et lycéens de 10h/12h30 – possibilité de s'inscrire au secteur Jeunes en parallèle.

Lieu : CAP Générations, le Bois d'Oingt – contact : Sophie, Mickaël et Aman

Pour les enfants de l'école primaire

◆ L'éveil à l'anglais : du 18 septembre au 4 décembre, les mercredis d'école de 14 à 14h45

◆ L'atelier d'accompagnement à la scolarité « musique et chant » : les mardis d'école, 17h/18h15 – reprise le mardi 5 novembre

Lieu : CAP Générations – contact : Isabelle et Karine.

Soirées à noter dans vos agendas : Samedi 23 novembre, concert de Jazz Manouche à Chessy les Mines

CAP Générations recherche un(e) intervenant(e) bénévole pour assurer les ateliers d'art floral à partir de janvier 2014 (frais de transport pris en charge par la structure). Si vous êtes intéressé(e) ou que vous voulez en savoir plus, n'hésitez pas à nous contacter

Association Farandole



Depuis 1993, Farandole est une association qui récolte des fonds pour aider les enseignants à assurer les actions pédagogiques des écoles élémentaire et maternelle de Châtillon.

Les prochaines actions de l'association sont :

- ➔ Vente de gâteaux les vendredis veilles des vacances de Toussaint, Mardi Gras et de Pâques : 18/10/2013, 28/02/2014 et 25/04/2014,
- ➔ Tombola au retour des vacances de Pâques,
- ➔ Organisation de la fête de l'école le 28 Juin 2014.

L'association est toujours à la recherche de parents bénévoles pour le bon déroulement de ces actions. N'hésitez donc pas à nous rejoindre.

Contact : Vincent Landemaine
Mail : vincentlandemaine@orange.fr

La Cellule Emploi



La Cellule Emploi
1582, Route de la vallée
69380 Châtillon d'Azergues
04.78.43.96 .56
ceemploichatillon@free.fr

Vous recherchez un emploi et ressentez le besoin d'un véritable accompagnement au-delà de l'aide à la rédaction de votre CV.

Vous ou votre entreprise recherchez des compétences sur notre territoire.

Vous recherchez une association pour donner un peu de votre temps.

Alors n'hésitez pas à pousser la porte de notre local situé à côté de la poste.

Notre rôle : être un acteur de proximité à l'écoute de toutes les demandes et favoriser la mise en relation entre les demandeurs d'emploi et les entreprises locales ou des particuliers.

Nos permanences : mardi de 16 à 18 h et samedi: de 9h 30 à 11 h30
ceemploichatillon@free.fr – tel : 04 78 43 96 56

Mines de Liens



Mines de Liens
06.98.47.72.44

Courriel :

minesdeliens@gmail.com

<http://minesinfos.free.fr>

L'atelier A.M.A.P. organise ses portes ouvertes le jeudi 28 novembre 2013, de 18h à 20h à la salle des fêtes de Chessy : un grand jour pour découvrir nos activités de solidarité avec le monde paysan, autour de produits à déguster et de rencontres avec les producteurs et bénévoles.

L'atelier Mines d'Images va présenter, le 13 décembre à partir de 19h, une rétrospective en images des classes à Chessy. Cette soirée exceptionnelle, co-organisée avec les 10 associations de classes, permettra à chacun de se voir, de se souvenir et de se divertir, autour d'un repas composé de produits locaux, fournis par l'AMAP de Chessy.

L'atelier SEL vous attend, pour ses cafés-SEL, dans les locaux du centre social de Châtillon CAP Générations. Les rencontres SEL ont lieu en fin de mois, les mardis à 20h30 ou les samedis à 17h, en alternance (information sur le site internet). De plus en plus de demandes et offres SEL sont proposées, cela montre l'intérêt que peuvent avoir les adhérents pour ce système d'échanges.

Au jardin partagé, les récoltes de légumes se poursuivent. L'atelier recherche toujours de nouveaux jardiniers, afin de nous permettre d'étendre la zone de culture. Ces moments passés ensemble sont enrichissants et conviviaux et, grâce à une bonne terre, les résultats sont au rendez-vous.

Modalités d'adhésion à Mines de Liens : 10 €/par famille / étudiants, chômeurs, RSAstes : 5 €/ AMAP 6 €supplémentaires (assurance distribution). Site Internet : <http://minesinfos.free.fr>
Contact : Agnès Bonnaud – 06.98.47.72.44 / minesdeliens@gmail.com

La Licorne



Une participation de " La LICORNE", appréciée des nombreux spectateurs, lors du défilé humoristique des classes en 3, nous prouve qu'après 30 ans de partage de vie châtillonnaise cette association est plus jeune que jamais.

Née en 1983, La **Licorne**, s'est consacrée principalement à l'**histoire locale et à la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine**. Actions matérialisées par:

L'édition de 58 bulletins semestriels, cahiers d'histoire, recueil du pré-inventaire.

La création, le balisage et l'entretien de 10km de sentiers pédestres.

1200 demi-journées de visites guidées de la chapelle ou du village.

Diverses expositions, conférences ou concerts. Des restaurations de patrimoine telles que: Fontaine St Alban, puits sarrasin... (Prix pour cette réalisation) ; mobilier funéraire en déshérence du cimetière d'Amancey (1er prix au niveau national décerné par la Société pour la Protection des Paysages et l'Esthétique de la France et la Fondation du Patrimoine en 2013)

Le maintien des traditions, ce qui justifie également notre présence lors du défilé des classes.

Si vous appréciez nos actions et souhaitez les soutenir, vous le pouvez en devenant membres adhérents de La LICORNE.

Renseignements : 09 51 20 20 34 ou 04 72 54 32 72

Association A Plus



Association A Plus...

Mairie

69380 – CHATILLON

Tél. 04 78 43 98 76

Bureau@association-aplus.com

www.association-aplus.com

L'association A plus... a fait sa rentrée

Vendredi 13 septembre l'association avait réuni ses membres pour préparer la saison 2013/2014. Ce fut l'occasion de faire le point sur les réalisations 2013 mais surtout d'évoquer les projets en cours ou à venir.

Concernant les réalisations 2013 elles furent surtout marquées par la construction des internats, la poursuite des parrainages, le soutien aux lépreux de Bobo Dioulasso

Sur les projets en cours :

Sur la commune de Kourinion il a été décidé de poursuivre le parrainage des 29 collégiens ayant réussi leur passage en classe supérieure et ceux qui ont redoublé. Concernant les futures entrées en 6ème, Bernadette Duclot s'est rendue sur place pour les organiser en collaboration avec les directeurs de collèges et l'Action Sociale. A plus... ne finançant que les collégiens dont les parents n'ont pas les ressources nécessaires pour payer la scolarité. Ces parrainages concernent l'enseignement général mais aussi la formation professionnelle avec la poursuite des 6 parrainés déjà engagés, plus ceux qui vont intégrer le centre d'apprentissage cette année.

L'association va aussi veiller à ce que l'accueil des collégiens dans les 2 internats (1 pour les garçons et 1 pour les filles) se poursuive dans les meilleures conditions possible. Ces internats permettent aux élèves éloignés du collège de poursuivre en secondaire.

A Bobo Dioulasso, les aides à la pouponnière, à la communauté des lépreux se poursuivront aussi.

Mais d'autres projets sont à l'étude dans les domaines Education et Santé en particulier avec un accent significatif sur la malnutrition, en effet de nombreux enfants ne mangent pas à midi lorsqu'ils sont à l'école.

Une prochaine réunion sera nécessaire pour définir dans quelle direction et avec quelle philosophie se dérouleront nos futures actions. Notre souci permanent étant de soutenir des projets issus des habitants dans une relation d'échanges, et pas de seulement de financeur.

20 h africaines

Toujours dans une ambiance détendue et autour d'un repas partagé, cette réunion a permis aussi de faire le bilan de la manifestation des 20 h africaines 2013 et d'envisager celle de 2014 prévue les 24 et 25 mai. Les membres présents souhaitent continuer à faire évoluer cette manifestation qui a déjà 13 ans pour renouveler un peu le contenu et accueillir un public toujours plus nombreux

Forum des associations

A plus... a aussi traditionnellement été présent au forum des associations qui a eu lieu cette année à Chessy-les-Mines, ce fut l'occasion d'échanger sur nos missions, projets et réalisations. Ainsi notre association montre qu'elle s'intègre de façon dynamique dans la vie châillonnaise

Pour plus d'info RDV sur notre site : www.association-aplus.com

20

CHÂTILLON INFOS

OCTOBRE 2013 - N°91



ADMR

Maison des services
zac de la gare
69380 – CHATILLON
Tél. 04 72 54 42 29

Suite au départ de Michèle ABBAMONTE, Joceline DESSAINJEAN, Patrick COQUELIN et Roger SABATE, après de nombreuses années de dévouement, le conseil d'administration de l'ADMR Châtillon a élu ses nouveaux dirigeants le 10 juin 2013:

Présidente : Andrée GIORDAN, bénévole depuis 1995, ex-trésorière.

Vice Présidente : Elisabeth CHABERT, bénévole depuis 1971

Vice Président : Dominique FAVRE, bénévole depuis 1987

Vice Présidente : Gisèle BRET, nouvelle bénévole.

Trésorière : Michèle MUSSET, ex-trésorière adjointe.

Trésorier adjoint : Guy DEBOURG, nouveau bénévole.

Secrétaire : Karine CHANTERET, nouvelle bénévole.

Responsable prises en charge personnes âgées :

Alix, Châtillon : Gisèle BRET

Chessy, Le Breuil : Chantal POIZAT

Suppléants prises en charge: Michel SOKOLOFF, nouveau bénévole, et Guy DEBOURG

Responsables prises en charge familles : Odile PIERRON, bénévole depuis 1971 et Dominique FAVRE

Responsable de l'organisation et du portage des repas : Dominique FAVRE

Responsables encaissements : Alix : Maryse VIGOUROUX, bénévole ex salariée de l'ADMR

Châtillon centre: Jeanne MOUFLIN

Chessy et Le Breuil: Marie-Bernadette LACOMBE (bénévole depuis 1971) et Marie Pierre LARGE

Responsable de la communication : Guy DEBOURG

Membre du CA : Isabelle MARCONNET

Autres membres du conseil d'administration « 2ème collègue », salarié(e)s: Christelle CECONI, Marie DEVARENNE et Laure MANDRILLON

Secrétaire administrative salariée à la maison des services à Châtillon: Tiffanie MONTERNIER.

Le rôle très important de l'association ADMR dans le paysage social n'est plus à démontrer.

Entièrement dévoués à la cause de la nécessaire solidarité avec les familles ou les personnes âgées ou pas, seules ou en couple, malades ou cabossées par la vie rencontrant des difficultés passagères ou de longue durée, des bénévoles œuvrent depuis de nombreuses années, et pour certains depuis sa création il y a plus de quarante années.

La société dans son évolution permanente a vu naître des entreprises privées de service à la personne, à but lucratif. Ces entreprises, qui ont certainement un rôle à jouer, entrent en concurrence avec l'ADMR et pour cela nous souhaitons rappeler les atouts du réseau ADMR vis-à-vis de la concurrence privée.

Atouts du réseau ADMR vis-à-vis de la concurrence privée

Le désintéressement, gage d'équité et de recherche de la meilleure solution :

- Les bénévoles gestionnaires des associations ADMR partagent des valeurs communes d'**entraide**, de **fraternité**, et de **solidarité**, qui motivent leur engagement.
- Une association ADMR traitera l'ensemble de ses clients de manière équitable : que ce client soit « rentable » ou non, qu'il soit « facile » ou « difficile », qu'il habite au 4ème étage sans ascenseur, à 500 m ou 13 kms, ce client paiera le même tarif, identique pour l'ensemble du département du Rhône.
- Les associations ADMR sont conventionnées avec de nombreux partenaires financeurs (caisses de retraites ...). Elles appliquent des tarifs conventionnels et pratiquent le système de tiers payant quand cela est possible.
- Les associations ADMR aident leurs bénéficiaires à trouver les meilleures solutions (prises en charge qui correspondent à leurs situations, ...).

La proximité et l'intégration dans un tissu local :

- L'association connaît la population, les partenaires, les ressources locales
- Les salariés sont des salariés habitant à proximité géographique

- Au delà des prestations d'aide à la personne, les associations ADMR assurent une action de lien social auprès de ses bénéficiaires grâce à des visites à domicile réalisées régulièrement par les bénévoles.
- Ces visites constituent également un outil de veille des besoins des familles.
- Les associations ADMR peuvent participer à la demande, à certaines instances ou manifestations municipales (CCAS, forum des associations, ..), et faire remonter les besoins constatés, de manière collective ou individuelle (avec l'accord du bénéficiaire)

L'appartenance à un réseau national garantit un niveau de compétences adéquat :

- Un réseau national ayant 70 ans d'expérience
- Une fédération départementale qui effectue les tâches administratives récurrentes (facturation, paie, comptabilité), organise des formations pour les bénévoles et les salariés, représente l'ensemble des associations auprès des pouvoirs publics et des financeurs, anime et harmonise les pratiques du réseau (tarifs uniques, échange entre associations, entre aide ...), soutient, assiste les associations pour créer de nouveaux services, répondre à des besoins techniques pointus (juridique, ...)

Une action qui concourt à la création de vrais emplois

- L'ADMR applique la convention collective de la branche de l'aide à domicile, garantie du respect des droits des salariés
- Les associations ADMR sont attentives à la demande des salariés dans un esprit de solidarité et d'intégration sociale (temps de travail, proximité ...)

L'ADMR est l'association locale à appeler en cas de besoin d'aide, urgente ou non, passagère ou de longue durée, pour la réalisation des tâches courantes de la vie quotidienne, qui sont devenues difficiles à exécuter à la suite d'une maladie, d'un accident ou pour toute autre raison (même d'apparence futile).

Tâches ménagères (ménage, repassage, courses, accompagnement, etc).

Préparation des repas. Prise de repas. Portage de repas.

Aide au lever et au coucher, aide à la toilette, à l'habillage. Transferts.

Garde d'enfants régulière ou ponctuelle. Aide à l'éducation des enfants.

Téléassistance Filien.

Ces services s'adressent à tout public indifféremment, sans distinction d'âge :

Exemples : jeune maman seule, personne convalescente, personne âgée partiellement dépendante, personne handicapée, familles en difficulté.

Leur coût final, pour le bénéficiaire, est variable selon les aides obtenues. Aides qui sont liées à la condition de revenus et aux capacités physiques ou mentales du demandeur définie par la grille aggir.

Les responsables « prise en charge » de l'ADMR s'engagent, après avoir rencontré et défini les besoins de l'intéressé, à faire un devis et à présenter la demande d'aide financière auprès des organismes et administrations habilités.

DEMANDER N'EST PAS S'ENGAGER

C'EST S'INFORMER AFIN DE POUVOIR DECIDER EN PLEINE CONNAISSANCE

TEL : 04 72 54 42 29

22

CHÂTILLON INFOS
OCTOBRE 2013 - N°91

A tous bouts d'Chants



La chorale déménage !

Après 10 ans à faire résonner ses voix à Châtillon, «A tous bouts d'Chants » part continuer l'aventure à Bully, village de notre nouvelle présidente et de notre chef de chœur.

Pendant cette décennie, c'est plus de 80 choristes qui ont chanté sous sa direction aussi l'occasion est belle pour les rassembler autour d'un concert anniversaire qui se tiendra le 17 novembre à l'église de Châtillon et où nous vous attendons nombreux.

Bully n'étant pas si loin, nous rappelons que la chorale reste toujours ouverte à toutes nouvelles voix, alors, si l'envie est là, n'hésitez pas à venir offrir la vôtre !

Chorale de Bully
Marie-Claire COQUARD
Tél : 04 74 26 86 20
Courriel : mcoquard@bbox.fr

Ecole de musique



Pour cette rentrée 2013, l'école de musique renouvelle 3 membres de son bureau. Marie-Christine PERUSSEL prend la présidence soutenue par André SARRAZIN vice président et Nadia CARLUER trésorière adjointe. Nous remercions Nataly BUREAU, Florence DEBORD et Frédéric BLANC pour leur engagement précieux de plusieurs années au sein de l'école. Nade QUASEVI trésorière, Isabelle MARCONNET secrétaire et Monique CUMIN secrétaire adjointe sont les membres reconduits.

L'école de musique des Pierres Dorées propose toute une diversité pour exercer vos talents ou vos envies de musique :

Guitare, flûte traversière, piano, accordéon, clarinette, batterie, violon, chants, atelier découverte et en pratiques collectives : formation musicale, orchestre junior, chorale enfants/ados, ensemble rythmique batucada, ensemble guitare classique, musiques actuelles, composition, ensemble adulte, initiation guitare et atelier Pop-Rock en quinzaine.

Merci pour votre participation et votre soutien à l'association. Vous êtes les bienvenus.

Vous pouvez aussi nous contacter au 04 72 54 48 96 ou 04 78 47 96 73 ou musique.chatillon@numericable.fr

Ateliers Révélés

Pour la 4eme année, nous avons reconduit le week-end des ATELIERS RÉVÉLÉS... suivez le fil ateliersreveles@orange.fr

ATELIERS RÉVÉLÉS... suivez le fil

Samedi 5 et Dimanche 6 octobre 2013

Dans 4 villages du Pays des Pierres Dorées Bagnols, Ternand , Châtillon d'Azergues et Morancé, 6 ateliers vous ont accueillis et vous ont présentés les créations de 10 artistes, leur désir commun, donner à voir, faire vivre et partager le patrimoine artistique d'une région riche de culture.

Des nouveautés cette année

◆ À BAGNOLS, deux ateliers ont ouvert leurs portes:

Laurent JÉGONDAY (tel 06 74 16 00 88, rue de Chavanes) "ZINC de TOI", mobilier contemporain et créations en zinc.

et Jean-louis FAYOLLE, sculpteur (04 74 71 63 56, rue de l'église).

◆ À TERNAND,

Christophe RENOUX, artiste peintre (04 74 71 92 91) et Martine MEYRIEUX, céramiste, ont partagé la Maison du Chat Perché au Village médiéval.

Maryvonne DUBLASSY, création textile et Gérard DUBLASSY, (06 64 34 90 21) composition photos, se sentant un peu à l'étroit dans leur atelier, changent de cadre et exposent au Jardin de la Rejonière.

◆ À CHÂTILLON D'AZERGUES,

L'atelier KALEIDOSCOPE, 49 place du 11 novembre (04 26 65 87 65), a présenté "Fenêtres sur Cours", exposition des travaux des cours pour adultes de Marina BRÊME.

◆ À MORANCÉ,

Marie-Ève THOMAS, 600, chemin de la Limandière (06 18 55 29 75), vous a fait découvrir son univers, à l'Atelier d'icônes St THOMAS.

SAMEDI À 20H, dans l'Église du vieux Ternand, CONCERT GARCIA LORCA, nouvelle création de Josiane JANNET-VICARD, chant, et David BOUMENDIL, piano.

Ce spectacle a proposé une approche singulière, voyage dans l'œuvre de Garcia Lorca, de Cuba, New-York à Grenade, mêlant lectures et poèmes.

Ces rencontres permettent aux créateurs de transmettre leur passion...

La Palette des Arts



La Palette des Arts, association Châtillon-Chessy de dessin et peinture, fait sa rentrée le 16 septembre 2013 à la salle de la gare de Châtillon. Les cours sont destinés aux adultes, adolescents et enfants à partir de 7 ans, du débutant au plus averti.

Son professeur, Florence JABOUILLE, diplômée en arts plastiques, enseigne toutes les techniques : pastel sec, pastel gras, mine de plomb, sanguine, aquarelle, acrylique, huile.... Pas de thème particulier, chacun peut se laisser guider par son inspiration et ses préférences, sur les conseils de Florence.

De nombreux cours sur la semaine (matin, après-midi ou soirée), dans une ambiance très conviviale, permettent à chacun de trouver l'horaire qui lui convient le mieux.

Contacts : Présidente :

Corinne TREBAUX-BEJEAN : 06.32.57.69.69.

Professeur : Florence JABOUILLE : 06.32.57.59.69.

Tennis Club Chessy Châtillon (T3C)



Le vendredi 6 septembre, s'est tenue à la salle du Lac, l'Assemblée Générale du T3C.

L'équipe dirigeante a présenté le bilan de son action pour la saison 2012-2013. A retenir

◆ Les effectifs du club continuent à progresser ! Au 31 Août 2013, le T3C comptait dans ses rangs 230 adhérents soit une augmentation de + de 10% par rapport à l'année précédente. Le tennis féminin se porte toujours aussi bien puisque ses effectifs enregistrent une des plus belles progressions dans la ligue du Lyonnais (+ de 30% en 3 ans)

◆ La stratégie d'offrir une activité de "tennis pour tous" a été le fil conducteur de l'action du T3C tout au long de la saison. Que ce soit en mode loisir, compétition ou familial, chacun a pu trouver son bonheur pour jouer au tennis

◆ L'école de tennis obtient toujours autant de succès : 155 participants, 630 cours, 22 heures par semaine ... et la demande est toujours croissante !

◆ Au niveau compétition toutes les catégories d'âges ont été représentées dans les différents championnats du Rhône. Plus de 16 équipes ont participé aux épreuves. Notons la belle performance des équipes seniors 1 et seniors +60 qui ont terminé toutes les deux premières de leur groupe, accédant ainsi aux phases finales. Le meilleur résultat a été obtenu par les 15/16 ans qui sont devenus champions du Rhône dans une poule très relevée. Bravo à Lucas, Dimitri, Andy, William et Alexis.

◆ Les actions sociales et solidaires ont également rencontré un large succès : Tout d'abord, le développement des stages de tennis adapté pour les enfants sourds et malentendants de l'institut Jean Lonjaret. Quant au téléthon, la participation massive au "24 heures avec une balle jaune" a permis de récolter 1200 € Un grand merci aux autres associations qui sont venues nous aider (CAP Génération, La Vigneronne, Mines de Liens). Notez d'ores et déjà la prochaine édition qui se tiendra les 6 et 7 décembre 2013, à la salle Pierre Dupozat avec la participation de nos amis du badminton, "les fous du volant".

Et pour tous ceux qui veulent nous rejoindre pour cette nouvelle saison, n'hésitez pas à nous contacter par l'intermédiaire de notre site www.club.fft.fr/t3c. Vous y trouverez toutes nos coordonnées !

Le bureau du T3C

Association Taïchi Chuan Châtillon

SAISON 2013 -2014

-Les cours de QI GONG ET TAÏCHI

Mardi	Mercredi	Jeudi	Dimanche
<i>Châtillon</i> Qi Gong 19h30 à 21h	<i>Chessy</i> Taïchi et Activités de bien-être 18h à 19h15	<i>Châtillon</i> Qi Gong 14h à 15h Taïchi 15h à 16h	<i>Châtillon</i> Atelier Qi Gong 9h à 11h30 1 par mois

Les cours se déroulent tout le long de l'année hors vacances scolaires

Les lieux,

- ◆ Châtillon : Dojo (à côté de la salle des fêtes)
- ◆ Chessy : Salle des fêtes

- **L'immunité:** comment renforcer ses défenses immunitaires avant l'hiver; conférence animée par Sébastine Tronc, professeur d'arts martiaux, de gym douce et animateur en hygiène de vie, mercredi 16 octobre à 20h30, salle Eliot, mairie de Chessy
- **Stage de Da Cheng Chuan**, , initiation à la pratique de la posture de l'arbre (Zhan Zhuang) qui est la base fondamentale des différents Qi Gong pour le bien-être et la santé, et une préparation majeure dans les arts martiaux chinois. Animé par Joël Issartial, élève de Mr Guo Guizhi expert international de cette discipline.
Samedi 30 novembre, de 14h à 17h, au dojo de Châtillon

Pour tout renseignement:

☎Françoise Bornard : 04 78 43 95 76

Courriel : francoise.bornard@numericable.fr

☎Christel Chemin : 06 79 36 29 39

Courriel : tc3info@orange.fr



Changement de bureau :

Lors de l'assemblée générale du club du vendredi 7 juin, le bureau a pris acte de l'arrêt de Franck Pleau (ex président), de Mario Barbosa (ex président adjoint) et de Lydie Maquin (ex secrétaire) ainsi que la démission de Jorge Pinto (ex trésorier) une semaine plus tôt. Nous les remercions pour leur investissement et dévouement durant de nombreuses années au sein des clubs de Chessy et Chatillon et durant cette première saison du SAF. Pour les remplacer, Agnès Lopez (secrétaire et correspondante) et Nabil Ziani (Trésorier) sont entrés au bureau. Aussitôt l'assemblée générale terminée, le nouveau bureau s'est réuni pour élire comme il se doit, son nouveau président, en la personne de Guillaume LESCUYER.

Agé de 29 ans, joueur au club et déjà vice-président lors du précédent exercice Guillaume explique :

"Je suis très fier d'avoir été choisi par les autres membres du bureau afin d'assurer cette fonction de président. J'espère être à la hauteur de mes prédécesseurs, Franck et Mario, que je remercie pour tout le travail et l'enthousiasme qu'ils ont su insuffler au sein du club. Cela fait maintenant plus de vingt ans que je joue au sein du SAF, du SLVA ou de l'AS Chessy et environ 5 ans que j'ai intégré le bureau du club. J'ai ainsi pu participer de près à cette formidable aventure qu'a été la construction de notre nouveau club, le SAF. Afin d'inscrire le club dans la durée, il reste cependant du travail à effectuer. Dans la lignée de ce qui a été fait ces dernières années, je souhaite que nous concentrons nos efforts sur l'accueil et la formation de nos jeunes joueurs. Nous avons la chance de disposer au club de jeunes générations très douées et nous grandirons grâce à eux si nous parvenons à les fidéliser au mieux. Pour ce faire, nous continuerons nos efforts de formation auprès des éducateurs et nous renforcerons la structure sportive afin d'aider chaque responsable de catégorie et chaque entraîneur à proposer les contenus et les méthodes de travail les meilleurs possibles. Sur ce dernier point, j'ai toute confiance en Franck Patouillet, notre directeur sportif, pour que les efforts initiés l'an passé donnent encore de meilleurs résultats cette année. J'accorderai de plus une attention toute particulière à ce que "l'esprit club" du SAF continue à être synonyme de plaisir, de partage et de fair-play. Enfin, nous essaierons d'avancer encore dans notre projet de construction d'un terrain synthétique en sensibilisant un peu plus les mairies et les collectivités locales sur la nécessité d'un tel équipement, indispensable à la survie du club à la vue du nombre de licenciés qui malgré tous nos efforts nous quittent chaque année pour d'autres clubs pourvus de tels terrains. J'espère sincèrement que cette saison nous fournira autant de succès que la précédente, et je vous souhaite, à tous, joueurs, parents, éducateurs une très bonne et agréable saison 2013-2014 !"

Bilan sportif saison 2012/2013 :

Le bilan sportif de la saison peut se décomposer en 6 points :

- 1) 19 équipes engagées, 305 licenciés dont 45 éducateurs et dirigeants, un seul maillot !
- 2) Niveau d'amendes très bas => Bonne image
- 3) Un projet sportif, un plan de formation joueurs et des chartes qui donnent de la cohérence
- 4) Bonne génération 2004, bon niveau global de nos équipes de jeunes
- 5) 2 accessions au niveau supérieur, 0 relégation et déjà 2 titres de champion
- 6) Réussite de nos tournois

Les orientations de la saison prochaine :

- 1) Travailler pour améliorer nos installations (terrain synthétique)
- 2) Renforcer la structure sportive en créant des responsables techniques
- 3) Accentuer la formation des éducateurs
- 4) Continuer le travail de formation de nos jeunes joueurs et stabiliser les équipes seniors
- 5) L'année prochaine verra de plus la création d'une équipe futsal composée d'une vingtaine de licenciés et encadrée par Christian Jaillot.

Planning des entrainements et des matchs :

Catégorie	Responsable technique	Responsable Catégorie	Pour les enfants ou joueurs nés en ...	Jour/Horaires/Lieu Entrainement 2 sites (CHESSY / CHATILLON) Alternance entrainement sur les 2 sites	Jour et Horaires Matches
U7	SANTORO Daniel 06.88.97.83.66	LESPINASSE Jacques 06.80.45.15.94	2008 2007	Samedi 10h00-11h45 à Châtillon jusqu'à fin décembre puis à Chessy à partir de janvier	Plateaux le samedi matin 10h00-12h00 en alternance avec les entrainements
U9		GORGELIN Michael 06.89.28.61.77	2006 2005	Samedi 10h00-11h45 Mercredi 16h - 18h à Châtillon jusqu'à fin décembre puis à Chessy à partir de janvier	Plateaux le samedi matin 10h00-12h00 en alternance avec les entrainements
U11	LESCUYER Guillaume 06.24.56.70.17	SANTORO Daniel 06.88.97.83.66	2004 2003	Mardi 18h30-19h45 Vendredi 18h30 - 19h45 à Châtillon jusqu'à fin décembre puis à Chessy à partir de janvier	Samedi 14h (voir 10h)
U13		DUFLEIT Romain 06.61.29.80.65	2002 2001	Lundi 18h30-19h45 Mercredi 18h30-19h45 à Châtillon jusqu'à fin décembre puis à Chessy à partir de janvier	Samedi Après-Midi
U15	CARVALHO Jean-Claude 06.50.52.70.36	RAVIER Kévin 06.25.89.59.98	2000 1999	Lundi 18h30-20h00 Mercredi 18h30-20h00 à Chessy jusqu'à fin décembre à Châtillon à partir de janvier	Samedi Après-Midi en alternance avec U17
U17		BALZA Lionel 06.85.76.81.65	1998 1997	Mardi 19h30-21h00 Jeudi 19h30-21h00 à Chessy jusqu'à fin décembre à Châtillon à partir de janvier	Samedi Après-Midi en alternance avec les U15 ou Dimanche Matin
U19	PATOUILLET Franck 06.66.10.34.91		1996 1995	avec séniors	avec seniors
Seniors		PATOUILLET Franck 06.66.10.34.91	Nés avant le 01/01/1995	Lundi 19h45-21h30 Mardi 19h45 - 21h30 Mercredi 19h45-21h30 Jeudi 19h45-21h30 à Châtillon jusqu'à fin décembre puis à Chessy à partir de janvier	Samedi Soir et Dimanche Après-Midi
Vétérans		CARNEIRO Antonio 06.12.28.29.71 BOULANGER Patrice 06.86.52.72.07	Nés avant le 01/01/1978	Mardi 20h30-22h00 à Chessy jusqu'à fin décembre à Châtillon à partir de janvier	Vendredi Soir
Féminines		COLOMB Philippe 06.60.29.02.71	Nées avant le 01/01/1996	Lundi 20h00-21h30 Mercredi 20h00-21h30 à Chessy jusqu'à fin décembre à Châtillon à partir de janvier	Samedi Après-Midi
FutSal		JAILLOT Christian 06.59.58.34.73	Nés avant le 01/01/1995	Mercredi 21h00-22h30 à Châtillon dans la Salle du Lac	Mercredi Soir

Futsal Sud-Azergues

Grâce à l'accord des membres du bureau du Club de Football Sud-Azergues, **une section futsal vient de voir le jour**, depuis le mercredi 04 septembre, dans le gymnase de la salle du Lac. Deux équipes ont été créées, mélangeant section séniors jusqu'à vétérans. Une qui dispute un championnat, et l'autre qui joue uniquement en dilettante. Les deux se réunissant tous les mercredis pour des entrainements, à partir de 21h00, dans une ambiance de camaraderie et de bon esprit...

Contact: Mr. Jaillot Christian au 06 59 58 34 73.
Internet : chriscoja@orange.fr

28

CHÂTILLON INFOS
OCTOBRE 2013 - N°91

Judo SLD – Châtillon-Chessy



ufolep

Une autre idée du sport

Le club SLD Judo prépare sa rentrée 2013/2014.

Nous accueillons les enfants à partir de 5 ans ainsi que les adultes et ce quel que soit le niveau.

- ◆ Reprise des cours le lundi 23 septembre 2013
- ◆ 1 Séance d'essai gratuite : du 23-27 septembre pendant les cours correspondant à l'âge de l'enfant

HORAIRE DES COURS (*)

Groupe 5 ans :	Mercredi 11h00 – 12h00
Groupe 6 – 8 ans :	Lundi 17h15 – 18h15 / Mercredi 10h00 – 11h00 Mercredi 14h00 – 15h00 / Samedi 10h00 – 11h00
Groupe 9 – 10 ans :	Mercredi 15h15 – 16h30 / Vendredi 17h15 – 18h30
Groupe 11 – 12 ans :	Mercredi 16h45 – 18h15 / Vendredi 18h30 – 20h00
Groupe 13 – 16 ans :	Lundi 18h30 – 20h00 / Mercredi 18h30 – 20h00
Groupe Adultes :	Lundi 20h15 – 21h45

* Les horaires des cours sont à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés suivant le nombre d'inscrits.

Contacts : 06-19-39-36-60 / 06-89-97-79-20

Internet : www.judochatillon.fr

Le bureau du SLD.

Club Pédestre des Grisemottes



Découvrez la randonnée pédestre, activité de loisir et de détente, avec le club pédestre des Grisemottes !

Nous vous convions aux portes ouvertes du club le Samedi 19 Octobre 2013 à partir de 14 h au foyer communal (à côté de l'Eglise) de St Germain s/l'Arbresle.

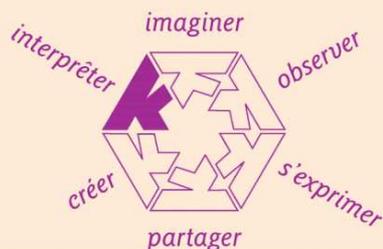
Balade accompagnée sur les sentiers environnants en toute convivialité. Vous pourrez rencontrer les membres du club, vous renseigner sur nos sorties grâce à une nombreuse documentation.

Si vous souhaitez randonner dans la bonne humeur et la convivialité, rejoignez-nous !

Club Pédestre des Grisemottes, affilié FFRP

Renseignements au 04 74 01 51 01 - 04 78 89 62 30

Site Internet : <http://lesgrisemottes.free.fr>



Les stages 2013-2014

proposés par l'association "Kaléidoscope, arts en mouvement" • www.breme.net
49 place du 11 nov. à Châtillon/Azergues

calligraphie dim 13 octobre 2012 de 10h à 18h

- 1) Sur un papier épais, travail de **gaufrage** (embossing), le motif est en relief sur la feuille.
- 2) **Estampage** (impression). on peut graver un motif sur une petite plaque de lino et l'imprimer avec une encre à l'eau.
- 3) **Pochoir**. On découpe le pochoir dans un morceau de film qui va servir à une impression à la gouache (semi-épaisse), le travail se fait à la brosse à pochoir ou au pinceau brosse. On peut utiliser plusieurs couleurs et réaliser des effets de matières et de dégradés. 4) Calligraphie en dernière étape. Ces animations du support peuvent être étudiées pour une application carte de vœux.

"Gaufrage, estampage, pochoir"



calligraphie dim 10 nov 2013 de 10h à 18h

"le texte devient matière"



Effets cynétiques grâce à l'accolement des mots. Le premier effet perçu est engendré par l'organisation plastique des mots qui ondulent, une image à lire dans un second temps. Création d'effets de **fondus** et de **camaïeux** (encre diluée ou non) et de matière à l'aide de différents outils métal ou bois, effets avec superposition des tracés à l'encre

dans les titrages. Application possible : la future carte de vœux.



calligraphie dim 24 novembre 2012 de 10h à 18h

"Frises d'Europe et d'ailleurs"



islamique) : tiges et feuilles stylisées, liées entre elles et qui s'enroulent suivant une certaine rythmique.

le stage : 62 € : matériel et participation frais locaux inclus. Réservation : JeanMarie 04 78 32 22 82

Châtillon Quizz !!! – Késako la Photo ?



1



2



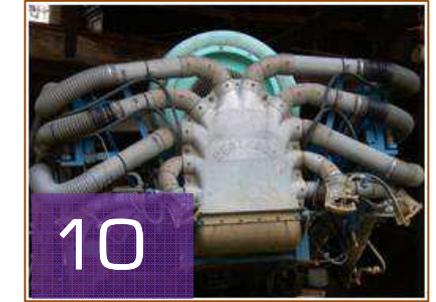
5



3



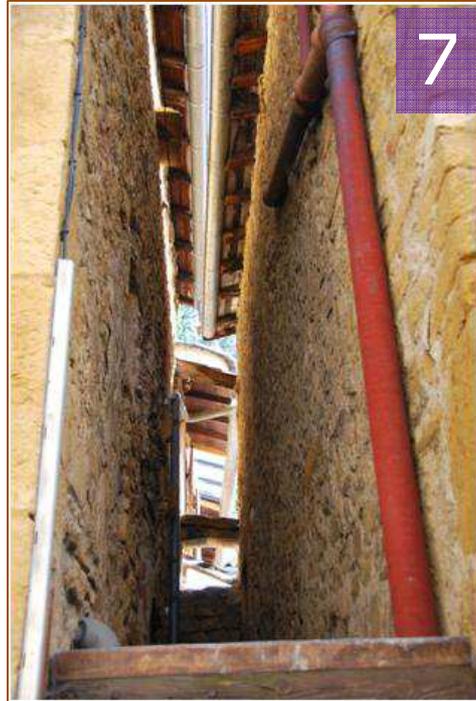
4



10



6



7

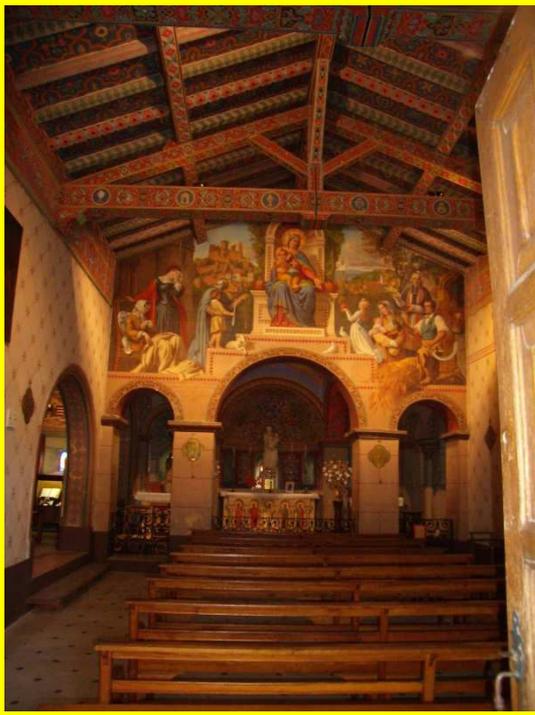
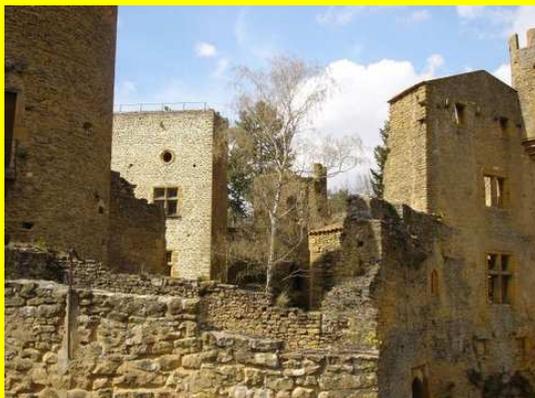


8



9

- 1) Angelots rue de l'Alambic 16es
- 2) Benne de déchets
- 3) Muret de jardin route d'Alix
- 4) Grille du confessionnal portatif (chapelle)
- 5) Envers de la croix de chemin du hameau du Suc
- 6) Sommet de la maquette du vieux village
- 7) Passage entre deux maisons, ancienne Grande rue
- 8) Vestiges des remparts médiévaux
- 9) Panonceau au départ du sentier rivière,
- 10) Matériel servant au traitement des vignes



HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

Lundi & Mardi
15h/18h

Mercredi
8h30/11h30

Jeudi
15h/18h

Samedi
9h/11h

Mairie de Châtillon d'Azergues
Tél. 04 72 54 26 00
Fax. 04 72 54 26 08
mairie@chatillondazergues.fr
www.chatillondazergues.fr